REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-AMAND-MONTROND



4 place de la Mairie 18370 Châteaumeillant ☎: 02.48.61.33.17

■ : mairie@chateaumeillant.fr

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUMEILLANT

ૹૹૹૹૹ

L'an deux mille vingt quatre, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

ૹૹૹૹૹૹ

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14 + 1 pouvoir

Nombre de votants : 15

৵৵৵৵৵

Date de convocation du conseil : 25 juin 2024

৵৵৵৵৵৵

<u>Présents</u>: M. Frédéric **DURANT**, M. Gilbert **CAIA**, Mme Isabelle **DESAGES**, M. Claude **DESABRES**, Mme Bernadette **LOOSE**, Mme Florence **DAUMARD**, M. Rémi **CHEDIN**, M. Michel **DUMONT**, M. Hervé **GUILLEMOT**, Mme Florence **LOTH**, Mme Pascale **DECHAUD**, M. Stéphane **CLAVEAU**, M. Julien **HURTAULT**, M. Bruno **MATHON**

৵৵৵৵৵

<u>Absents excusés :</u> Mme Catherine **CLUZEL BURON**, Mme Marie-Claude **DEMASSE** qui a donné pouvoir à Mme Isabelle DESAGES

M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, Mme Dorota JOBEZ

Absent : Mme Aurélie **ROUSAU**,

৵৵৵৵৵৵

Mme Bernadette LOOSE a été désignée secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

&&&&&&

Approbation du compte-rendu de la séance du 3 juin 2024

*৵*৵৵৵৵৵৵৵৵৵

- O1 Délégation du service public d'assainissement collectif approbation du dossier de consultation
- 02 Décision modificative n°1 du budget principal
- 03 Vote des subventions 2024
- 04 Création d'emplois dans le cadre des avancements de grade pour 2024
- 05 Informations et questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 3 JUIN 2024

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 3 juin 2024.

DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° 2024 – 051

<u>DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION</u>

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le contrat de délégation du service public d'assainissement collectif de la commune de Châteaumeillant conclu avec la société Véolia Eau arrive à échéance le 31 décembre 2024 et qu'une procédure conduisant au choix d'un futur délégataire, à compter du 1^{er} janvier 2025, est en cours.

Pendant une telle procédure, le conseil municipal doit se prononcer sur le dossier de consultation relatif au futur contrat de la délégation du service d'assainissement collectif de la commune.

Monsieur le Maire présente le dossier de consultation établi par Cher Ingénierie des Territoires.

Le présent dossier de consultation est établi en offre de base sur une durée de 8 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le dossier de consultation relatif à la délégation du service public d'assainissement collectif de la commune de Châteaumeillant.

DELIBERATION n° 2024 – 052

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des crédits budgétaires doivent être inscrit en investissement pour pouvoir régler le renouvellement des extincteurs.

Les crédits du Budget principal pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

Augmentation des crédits de l'Opération 319 Art 21568 : + 400 €
Diminution des crédits de l'Opération 356 Art 2158 : - 400 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

DELIBERATION DU 1er JUILLET 2024 PORTANT DECISION MODIFICATIVE N° 01								
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		
				Art 2158 Op 356	-400,00€			
				Art 21568 Op 319	400,00€			
TOTAL	0€	TOTAL	0€	TOTAL	0,00€	TOTAL	0,00€	

CHARGE Monsieur le Maire de son application.

VOTE DES SUBVENTIONS 2024

La Commission des Finances présente ses travaux relatifs à l'étude des demandes de subventions des associations, reçues jusqu'à présent.

Après avoir étudié les propositions de cette dernière et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

FIXE les subventions 2024 ainsi qu'il suit :

ANIMATIONS	
Comité des Fêtes de Châteaumeillant	10 000 €
Comice agricole Châteaumeillant	3 800 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Club Cycliste Castelmeillantais	2 500 €
Tennis de Table	1 800 €
Basket Club Castelmeillantais	600€
US3C	1 500 €
Gym Volontaire	200 €
Société des courses Hippiques Lignières	1 000 €
<u>LOISIRS – CULTURE - TOURISME</u>	
ACPTC	4 550 €
Arts au Chapitre	250 €
Châteaumeillant Bridge	500 €
DOMAINE SCOLAIRE	
DDEN Délégation du Cher	100 €
Foyer Coop Scolaire et association sportive Elémentaire (attribuée	
et versée)	1 250 €
Coop Ecole Maternelle	550 €
AIDE SOCIALE	T
Croix Rouge	400 €
MEDICO-SOCIAL	
Vie Libre	250 €
JURIDIQUE – INSTITUTIONNEL	T
Conseil Départemental d'Accès au Droit	100 €
Médaillés Militaires – Section locale	100 €
Comité Local de l'ANACR	150 €
TOTAL des subventions proposées au CM du 01/07/2024	29 600 €
Solde restant sur le compte 65748	13 400 €

CHARGE Monsieur le Maire du mandatement de ces subventions

<u>CREATION D'EMPLOIS DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE POUR</u> 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des avancements de grades des agents de la Commune, des propositions ont été faites à la Commission Administrative Paritaire, placée près du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher.

Il convient donc d'ouvrir les postes nécessaires, à savoir :

Un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à 35 heures, Deux postes d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe à 35 heures Un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à 35 heures

La nomination de ces agents est proposée pour le 1er juillet 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de créer un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024.

DECIDE de créer deux postes d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024.

DECIDE de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024.

PRECISE que les postes antérieurs des agents concernés seront supprimés après la nomination de ces agents et avis du Comité Technique.

CHARGE Monsieur le Maire des formalités à accomplir dans le cadre de cette décision.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire énumère l'ensemble des travaux réalisés par les services techniques depuis la dernière réunion : rebouchage des trous dans les chemins, arrosage des jardinières, entretien et traçage du stade, entretien du cimetière, entretien des abords du pôle culturel et de l'étang Merlin jusqu'au 15 juin, nettoyage suite aux inondations, vider le grenier de l'école élémentaire suite au passage de la commission de sécurité, mise en place des élections, mise en place de la banderole à proximité d'Intermarché annonçant les commerces en centre-ville.

L'appel d'offre concernant l'aménagement de la voirie de la future gendarmerie a été publié la semaine dernière. L'autorisation de lancement des travaux pour la partie immobilière a été reçue ce lundi de la direction de la Gendarmerie.

L'ordre des dentistes du Cher a validé le diplôme de la future dentiste. Cependant son autorisation d'exercer est suspendu. En effet, elle doit effectuer un stage afin de parfaire son vocabulaire technique et acquérir les spécificités du logiciel.

Monsieur DESABRES informe que 11 candidats se sont inscrits pour le concours des maisons fleuries. Le jury passera demain soir à partir de 17h30.

Madame DAUMARD annonce qu'une représentation théâtrale aura lieu le vendredi 12 juillet dans le cadre des vendredis culturels.

Madame DESAGES demande l'avancement de la pose des panneaux de signalisation ainsi que le nouveau chenil. La pose des panneaux est en cours et le chenil est terminé. Elle interroge sur l'existence d'une convention entre la commune et différents usagers pour le dépôt de cartons aux ateliers communaux. Il n'y a pas de convention rédigée, mais un accord de principe avec quelques commerçants pour ce service. Le dépôt s'effectue aux heures d'ouverture des services techniques.

Madame DESAGES note la présence de mauvaises herbes au pied des pots de fleurs nouvellement installé.

Madame DECHAUD sollicite le prêt de deux brouettes pour l'animation Terre de Jeux le 27 juillet 2024.

Elle rapporte que lors du scrutin des élections législatives le 30 juin, un assesseur s'est permis de faire remarquer à un administré la non ressemblance avec la photo sur sa pièce d'identité. Monsieur le Maire précise que de tel propos n'ont pas lieur d'être, un rappel sera fait.

Madame DAUMARD informe que le « petit castelmeillantais » est en cours de publication. Il sera distribué avant le 12 juillet 2024.

Monsieur GUILLEMOT demande si les candidats non retenus pour les travaux de la place de la Résistance ont reçu une réponse, car il a été interpellé à ce sujet. Une vérification sera faite.

Madame LOTH souligne que le référencement d'Intermarché sur le site Google se situe toujours Avenue Emile Chenon.

Monsieur CHEDIN demande si la bâche de récupération d'eau est réparable. Monsieur le Maire informe que Monsieur AUGENDRE le fera dès qu'elle sera complètement vidée.

Monsieur CHEDIN se propose de restaurer le chemin « de la Goutte » bénévolement.

Monsieur DUMONT demande à ce que les pointillés soient effacés au niveau de l'accès d'Intermarché. Il interroge sur la possibilité d'installer un panneau qui annoncent les commerces au niveau de la rue Saint Martin, en face Châteaumeillant Pneus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Les membres du Conseil Municipal présents à la séance du 1^{er} juillet 2024 approuvent le procès-verbal ci-dessus.

Le Maire, Frédéric DURANT Le Secrétaire de Séance, Bernadette LOOSE